

Comité de Politique Monétaire

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°02/2026
DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BCEAO
TENUE LE 10 JUIN 2026**



1. Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion tenue le 10 juin 2026, de maintenir le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,00%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,00%, niveaux en vigueur depuis le 16 mars 2026. Le Comité a également décidé de maintenir à 3,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis de l'Union.
2. Ces décisions résultent de l'analyse de la conjoncture internationale, de l'évolution des prix, de l'activité économique et de la situation extérieure de l'Union ainsi que des risques à court terme.
3. L'économie mondiale est restée dynamique durant les premiers mois de 2026, malgré un environnement international marqué par l'accentuation des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, avec notamment la hausse des prix de l'énergie et du fret.
4. Dans l'Union, le taux d'inflation s'est établi à -0,2% au premier trimestre 2026, après -0,8% un trimestre plus tôt. Pour l'année 2026, il devrait s'établir à 1,6%, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires importés. Les risques d'une augmentation plus importante des prix demeurent, en lien avec une éventuelle poursuite du conflit au Moyen-Orient.
5. L'activité économique dans l'Union est restée robuste au premier trimestre 2026, avec une croissance estimée à 6,1% en glissement annuel, après 6,5% le trimestre précédent. Cette évolution a été soutenue par les performances de l'ensemble des secteurs en particulier celui des industries extractives et manufacturières, et la bonne tenue de la campagne agricole. Les crédits à l'économie ont augmenté de 4,4% à fin mars 2026. Pour l'année 2026, la croissance économique est attendue à 6,1% après 6,5% enregistrée en 2025.
6. La position extérieure de l'Union s'est renforcée au cours du premier trimestre 2026, du fait notamment de la progression de la valeur des exportations des produits pétroliers, d'or et de cacao, et de la mobilisation de ressources extérieures par les États membres.
7. Le Comité de Politique Monétaire continuera d'accorder une attention particulière aux risques sur l'évolution des prix. Il prendra, si nécessaire, les mesures idoines pour assurer la stabilité monétaire et financière de l'Union.

Fait à Dakar, le 10 juin 2026

Le Président,

Jean-Claude Kassi BROU
